

Procédure pour les inscriptions par INTERNET

Dans un souci d'amélioration du service à l'utilisateur et d'une modernisation de nos procédures, nous vous proposons un accès internet afin de vous permettre de réaliser de chez vous.

- l'achat de vos abonnements et cartes 10 entrées
- la recharge de vos abonnements et cartes 10 entrées,
 - les inscriptions aux activités*,
 - les réservations aux activités*.

*leçons de natation, cours aquatiques et fitness à l'exception de l'aquaforme(s)

1. Etape de création de son compte abonné : dès aujourd'hui

Pour Tous les usagers (brivistes, non brivistes), créer ou compléter **obligatoirement** son compte abonné sur **guichet.brive.fr**, onglet « La piscine ». Tous les membres de la famille désirant bénéficier du service internet devront être inscrits.

Cette étape n'est pas une réservation ou une inscription aux activités. Elle permet :

- de valider votre situation(brivistes ou non-brivistes)
- de déterminer le niveau des personnes intéressées par les leçons de natation en répondant au questionnaire associé (enfants à partir de 6 ans et adultes : phobie de l'eau pour adultes, Initiation moins et plus, perfectionnement), sauf pour les enfants nés en 2014 qui auront un niveau éveil.

Pour bénéficier des tarifs contribuables brivistes :

Joindre, lors de la création du compte abonné, un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou de contribution fiscale et pour les enfants du foyer fiscal de référence, scanner le livret de famille (documents non conservés). La validité de votre statut briviste sera d'un an à partir de la date de réception de vos identifiants.

2. Etape de réception de vos identifiants

Après vérification de votre statut (brivistes/non brivistes) un mail avec vos identifiants (un identifiant par personne) vous sera adressé afin de vous connecter, **à partir du 9 septembre 2019 18h, au site internet de réservation lapiscine.brive.fr** .

3. Etape d'achat, d'inscription et de réservation :

à partir du 9 septembre 2019 à 18h

Se connecter, grâce à ses identifiants, au site **lapiscine.brive.fr**.

A partir du 9 septembre à 18h, il sera toujours possible de réaliser les inscriptions à l'accueil de la piscine. Il n'y aura pas de traitement par téléphone.

Renseignements :

En résumé

